



Le Mouton Noir

Bulletin trimestriel des libres penseurs des Alpes de Haute Provence

Édito

Être libre penseur, c'est être organisé pour défendre et promouvoir la pensée libre, l'individu libre, contre les combines des Tartuffe, Diafoirus et autres Bellarmin...



LP RdV

- 16 mai Digne (04)
- 20 juin Les Mées (04)
- 27 juin Antibes (06)
- 19 septembre Savines (05)

AHP

- 4 avril à Manosque

Les nouveaux subordonnés...
- "Les religions au secours de la République" OU "des élus de la République au secours de l'église" ?

Carnet de voyage

Nouvelle Calédonie...

par
Pascale Texier &
Christian Dalmais



Le 16 mai à...

DIGNE LES BAINS

10h : conférence
PIERRE BRIZON

Le député socialiste, Pierre Brizon, se rappelant Jaurès, a su dire NON à la poursuite de la tuerie de masse. Avec deux de ses collègues **Alexandre Blanc** (Vaucluse), **Jean-Pierre Raffin-Dugens** (Isère), il a voté **contre les crédits de guerre**, le 24 juin 1916.



Pierre Roy qui lui a consacré une biographie s'efforcera de montrer en quoi l'attitude d'un **Brizon** comporte des leçons bien actuelles.

Salle Perchot

Apéritif offert par la libre pensée
Pour ceux qui le souhaitent, buffet froid à 12€00

Le 20 juin, c'est...

LES MEES

Maison des associations

10h : conférence

« La PMA (Procréation Médicalement Assistée) et la GPA (Gestation pour Autrui) sont-elles de nouvelles libertés à conquérir ou faut-il en rester à l'actuelle législation en France ? » avec Henri Huille de la CA nationale de la Libre Pensée

Apéritif offert par la libre pensée
Pour ceux qui le souhaitent, buffet froid à 12€00
14h30 : assemblée générale annuelle

Rabouilleurs et rabouilleuses de la république, prenez garde, la Libre Pensée veille !

[Rabouiller : agiter, troubler l'eau d'une rivière ou d'un étang pour effrayer les écrevisses ou les poissons qui, dans leur fuite, se laissent prendre plus facilement.]

« **Avoir une version intelligente de la laïcité** »

Dans un tweet du 22 avril 2015 (#AssisesEcole#Education), le député **Christophe Castaner** nous donne la sienne: "**Avoir une version intelligente de la laïcité... Celle de croire ou de ne pas croire.** »

C'est cela oui ! Chacun sa version, au choix, à la carte, c'est selon... : Après les versions éculées de laïcité « **ouverte** », « **positive** », « **tolérante** » etc... voici la dernière version : la laïcité « **intelligente** ». Que voulez-vous, « Il faut innover ! », tel est le mot d'ordre postmoderne putréfié. **Ignorantus, ignorantia, ignorantum** ! (Molière)

Reconnaitre... connaître... ne pas méconnaître... les religions

LOI DE 1905 : art 2 : La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte.

Notre camarade **Jean Marc Schiappa** expliquait aux **Mées** lors d'une conférence sur la République : « **Si l'État ne reconnaît pas les religions, il ne les méconnaît pas** ». Ne serait-ce que pour prévenir les troubles à l'ordre public, les religions étant par nature aux antipodes des parangons de paix et de concorde qu'on veut nous vendre.

Avec raison également, **Gérard Bouchet** constatait à la tribune du **100^e congrès des DDEN** : « *La République connaît mais ne reconnaît pas. Difficile à comprendre pour certains et pourtant fondamental. Cela devrait logiquement entraîner l'abstention des représentants de pouvoirs publics, les préfets, les maires et les ministres aux cérémonies et rites religieux. Or il n'en est rien On sait que le Premier ministre de la France assiste aux cérémonies de canonisation de deux papes(...) Des préfets et des maires, à leur niveau, lui emboîtent le pas pour des cérémonies religieuses locales.* » [Le Délégué de l'Éducation Nationale 241 page 2]

« **Sphère publique** » et « **sphère privée** »... « **Espace public** » : **Non, la physique quantique ne s'applique pas à la laïcité institutionnelle !**

Henri Pena-Ruiz dans - **La laïcité pour l'égalité** - précisait : « **Le privé, selon la définition juridique des libertés, englobe deux registres de libertés, la liberté individuelle et la liberté collective (liberté d'association).** »

Le Délégué de l'Éduc. Nat. n°242 mars 2015-Petit guide du DDEN explique : « - **la sphère privée** : c'est la sphère personnelle où chacun est libre de ses attaches, de ses croyances, de sa foi, de ses convictions philosophiques et de ses particularismes. (...) - **la sphère publique** : c'est celle de l'autorité publique. Elle recouvre tout le champ de l'action publique : justice, enseignement, santé et protection sociale, sécurité et autres services publics. C'est l'espace de l'égalité des droits ; les règles y sont strictes : neutralité absolue des services de l'État à l'égard des usagers, liberté absolue de conscience. »

Mais depuis peu, on nous a ajouté un « **espace public** », « celui de la vie collective au quotidien, l'espace à l'usage de tous... », selon la définition du **Délégué**, appelée aussi par **JL Bianco** : « **L'espace commun** : espace commun à tous, comme la rue par exemple ».

Cet « **espace public** », c'est celui dans lequel par exemple Sarkozy a fait interdire la burqa... Ce qui fit bondir **Marc Blondel** qui en concluait, en libre penseur conséquent, que les femmes en burqa seraient cloîtrées à la maison au nom d'une religion... Est-ce cela la laïcité ? Est-ce cela la liberté ?

Hollande et Valls voudraient maintenant introduire la laïcité dans l'entreprise (après Baby-loup) alors que le **Code du travail** suffit à y établir la liberté des salariés. (**art 10 de la Déclaration des Droits de l'Homme 1789** : *Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la Loi.*)

La laïcité partout, c'est la laïcité nulle part, c'est le totalitarisme ! (communiqué FNLP)

A ceux qui disent que la Libre Pensée est « **laïcarde** », « **liberticide** », un « **Ayatollah** » de la pensée et qui affirment qu'elle ne s'en prend qu'à la seule Église catholique, rappelons les propos du député libre penseur **Jaurès** à la Chambre le 21 avril 1905 concernant la loi de séparation des Églises et de l'État :

« (...) **l'œuvre que la commission [Briand] vous soumet, œuvre de liberté, œuvre de loyauté, œuvre hardie dans son fond, mais qui ne cache aucun piège, qui ne dissimule aucune arrière-pensée, est conforme au véritable génie de la France républicaine.** »

Être libre penseur, c'est être organisé pour défendre et promouvoir la pensée libre, l'individu libre, contre les combines des Tartuffe, Diafoirus et Bellarmin du « vivre ensemble communauté **contre** communauté, l'opinel à la main, un policier des consciences à chaque coin de rue » !



Michel BARBE

« Du symposium de Louvain (1972) à la « réserve citoyenne » actuelle-
signée Najat Vallaud Belkacem- 43
ans de démolition par la mainmise
de l'Eglise catholique sur
l'enseignement de l'Histoire »

Michel a d'abord rappelé que la Libre Pensée est anti-cléricale, antireligieuse, antimilitariste, anticapitaliste, ajoutant à ces 4 principes l'anticolonialisme qui lui est cher. Ensuite, il fit les piqûres de rappel nécessaires aujourd'hui, concernant la loi de 1905 et la laïcité institutionnelle, textes à l'appui.

Cela étant fait, il démonta l'opération de récupération politique des **massacres de janvier**, qui fait porter à l'école la responsabilité des atteintes à la liberté d'expression et à la laïcité. Pour cela il s'appuya sur des faits récents et moins récents tirés de son expérience personnelle de professeur d'histoire-géographie ainsi que de la presse locale et nationale : Introduction du religieux à l'école primaire, sous le prétexte du « vivre ensemble », comme si connaître sa religion et celle de ses camarades de classe pouvait empêcher les violences ; l'assignation aux enseignants de la tâche de trouver des « **intervenants** » de la société civile, dans le cadre de la « **réserve citoyenne** » de la ministre de l'Éducation Nationale, remettant en cause la **liberté pédagogique** de ceux-ci, les statuts des personnels, livrant l'école aux curés, aux patrons, bateleurs et prosélytes de toutes obédiences... au tout venant, contre son caractère institutionnel et laïque de lieu de transmission du savoir ; « **l'affaire Chagnon** » à la défense duquel il participa comme collègue, montra déjà le danger à l'école de considérer les enfants non comme des **élèves** mais comme des **adeptes** de différentes religions...

Ces faits d'actualité lui permirent de rappeler toute la pertinence de son analyse en 2011 à Vachères du « **symposium de Louvain** », cette entreprise de « **relooking** » de l'Eglise catholique dans les livres et les programmes d'Histoire des écoles, contre la vérité et la science, seules respectueuses des consciences. La capacité de Michel à fournir une explication globale par de multiples digressions historiques inattendues de prime abord, mais se révélant des plus efficaces au final, stupéfie encore et toujours son auditoire.

Après un débat sans concession, le joyeux « banquet gras », obligé, permit d'approfondir les multiples réflexions...



Les nouveaux subordonnés...

De la préfecture...

Le palais des congrès de Digne-les-Bains, transformé en cathédrale ! Le père Nault, nouvel évêque du diocèse est arrivé !

Ils sont venus, ils sont tous là... De nombreux élus, personnalités civiles, et militaires, et religieuses bien sûr, étaient présentes, dont **le préfet** Patricia Willaert, et **le maire de Digne**, Patricia Granet Brunello, le président du Conseil général, le sénateur...



À la citadelle...



« Monseigneur, c'est un très grand plaisir pour moi d'accueillir en mairie l'évêque de Sisteron qui est aussi celui de Digne et de Riez... je suis heureux que vous ayez accepté cette rencontre qui j'espère, sera suivie de beaucoup d'autres événements heureux...

Parmi ceux-ci, vous aurez à bénir, comme le veut la tradition à l'occasion de la Saint-Antoine à Montagnac-les-truffes, les rabassiers, c'est à dire les trufficulteurs ainsi que leurs cochons et leurs chiens... Je vous prie d'accepter cette médaille de la ville de Sisteron en guise de bienvenue... »

En passant par la circonscription de Forcalquier !

Déjà hier, il faisait l'éloge de son ignorance de la loi de 1905.

Aujourd'hui, en campagne, il ne recule devant aucun sacrifice, il est sur tous les fronts... considérant que la Libre pensée défend une "laïcité agressive", lui, adepte de la "laïcité intelligente", il entend ouvrir l'école aux religieux, sans oublier de soutenir avec zèle le "Di Falco club band"...



Histoire de la colonisation de la Nouvelle Calédonie par la France.

C'est le 24 septembre 1853 à Balade puis le 29 à Vao, que le contre-amiral Febvrier Despointes prend possession de la Nouvelle Calédonie au nom de la France, en présence des chefs coutumiers, à l'issue de quelques prestigieuses expéditions européennes qui se sont succédées au cours du XVIII^e siècle avec James Cook en 1774, La Pérouse en 1778, Bruny d'Entrecasteaux et Huon de Kermadec en 1793, Dumont d'Urville en 1828.

Dès 1840, missionnaires protestants puis catholiques en 1843, entreprennent l'évangélisation des Kanak sur fond de lutte d'influence. L'écart culturel avec les religieux européens est souvent source de rejets et de drames, mais les missions vont finir par étendre leur influence à toutes les tribus et, les écoles confessionnelles resteront longtemps le seul accès à l'école élémentaire pour les kanak, et la seule possibilité d'entreprendre un parcours de formation, régis par le Code de l'indigénat à partir de 1887.



La mission de Touanourou (Province Sud)



Windo Ouido temple protestant (Province Nord)

Les itinéraires de deux leader kanak charismatiques, Jean-Marie Tjibaou (1936-1989) Eloi Machoro (1945-1985) par exemple, intègrent cette trajectoire.

Dès 1864, la France commence la déportation des droits communs vers les bagnes de Nouvelle Calédonie, puis celle des politiques (communards et Kabyles) et des relégués (petits délinquants) qui viennent y purger leurs peines.



Les vestiges du Bagne à Prony (Province sud)

Le bagne de l'île Nou fournit une main d'œuvre corvéable à merci qui réalise les grands travaux : routes, bâtiments publics, port.... ce qui permet à la ville de Nouméa de se développer, en gagnant de l'espace sur la mer par d'immenses remblais. Les bagnards ayant fait des efforts de réhabilitation se voient attribuer un lopin de terre pour y vivre d'agriculture et d'élevage. 1898 marquera l'arrêt de la déportation.

Le mécontentement des kanak, brutalement spoliés de leurs terres au profit des colons, puis des bagnards libérés, culminera en 1878 avec la révolte du grand chef Ataï qui devient l'âme de l'insurrection kanak. Tué au combat le 1^{er} septembre 1878 par un auxiliaire kanak de la tribu de Canala.

Cet épisode cruel et sanglant de l'histoire coloniale marquera profondément les esprits, avec plus d'un millier de morts dans les deux camps.

1878 deviendra le fait historique décisif, désigné comme un conflit de valeurs par Apollinaire ANOVA, l'évènement majeur qui casse l'histoire en deux.

A cette époque, la population indigène décline alors que les secteurs économiques en plein essor (mine, agriculture, industrie métallurgique) ont recours à une main d'œuvre asiatique ou océanienne. Ces politiques migratoires qui accompagnent le « boom du nickel » vont minorer le peuple autochtone et accélérer l'idée d'indépendance sur le plan politique.

C'est après les spoliations foncières, que l'administration coloniale découpe les pays et régions kanak en réserves créées en 1887. Les tribus sont délimitées et nommées ; leurs chefs sont désignés par le gouvernement de la colonie. Les kanak sont cantonnés à résidences, assujettis, contrôlés et pénalisés par des impôts de capitation, soumis aux travaux forcés.

Paradoxalement, la réserve ou tribu, devient le seul espace coutumier où la vie sociale kanak inscrit son identité et son mode de vie.

En 1917, la révolte kanak exprime le désespoir devant la pression intenable qu'exerce la colonisation sur les plans foncier et culturel, ainsi que la peur de l'incorporation forcée sur le front de la 1^{ère} guerre mondiale.

Le Code de l'indigénat restera en vigueur jusqu'en 1946, date à laquelle la colonie devient Territoire d'Outre-mer (TOM).

Les autochtones deviennent alors progressivement des citoyens à part entière. La constitution garantit au kanak d'être régis par leurs coutumes dans certains domaines.

A partir de 1956, le pays expérimente un grand nombre de statuts et réformes dans un processus de décolonisation tourné vers l'accès à l'autonomie sous l'impulsion de l'Union calédonienne, parti créé par Maurice Lenormand, qui dominera la politique jusqu'aux années 70.

L'Union calédonienne, parti autonomiste contre la réforme institutionnelle de 1963 qui mécontente une grande partie des calédoniens par des statuts qui signent un retour à l'époque coloniale, prône la devise : « Deux couleurs, un seul peuple ».

Mais, en 1972 la récession économique brutale exacerbe les tensions politiques et sociales et attise l'émergence d'une revendication indépendantiste.

Au début des années 1980, les violences se multiplient. Les défenseurs de la Calédonie française sont menés par Jacques Lafleur qui fonde en 1977 le Rassemblement (RPC puis RPCR) qui dominera durablement la vie politique.

En 1975, le festival Mélanésia 2000 organisé par Jean-Marie Tjibaou pour réhabiliter l'image dépréciative qu'a l'autochtone de lui même et vis à vis du maître européen, démontre un regain d'intérêt des kanak pour leur culture et leur identité.

En 1979, le front indépendantiste (FI) qui deviendra le front de libération nationale kanak socialiste (FLNKS) boycottera les élections de 1984.

Mais, c'est l'assassinat de Pierre Declercq, secrétaire général de l'UC (Union calédonienne) qui marque le début des troubles qui vont endeuiller le pays dès 1981, fusillades, assassinats, états de siège...



Le Mwâ Kâ dans le centre de Nouméa

C'est au cours des événements révolutionnaires qui se produisent entre 1984 et 1989, que le peuple kanak revendique la souveraineté de son pays nommé par lui en 1984 « République de Kanaky ».

En 1988, sous l'égide de Michel Rocard, les accords de Matignon, symbolisés par la poignée de main de Jean-Marie Tjibaou (indépendantiste) et Jacques Lafleur (loyaliste) mettent fin aux troubles.

Trois provinces sont instituées :

- la province sud la plus peuplée avec Nouméa, la capitale
- la province nord qui veut prendre en main son destin industriel et touristique
- la province des îles dont la particularité est d'être uniquement constituée de terres coutumières.

Le 4 mai 1989, Jean-Marie Tjibaou est assassiné à Ouvéa, ainsi que son fidèle compagnon Yéiwéné Yéiwéné par Jubelli Wéa militant indépendantiste en désaccord avec le processus de paix qui estime que ce traité ne garantit pas l'indépendance.



Jean-Marie Tjibaou (Nouméa)

En 1998, l'accord de Nouméa organise les transferts de compétences de l'État vers le gouvernement calédonien ou vers les provinces. La Calédonie est désormais un pays d'Outre-mer (POM).

Le sénat coutumier et le conseil économique et social tiennent un rôle consultatif auprès du Congrès, véritable pouvoir législatif sorti des urnes.

Le gouvernement, élu par le Congrès, prépare et exécute ses délibérations.

Le Haut-commissaire de la République représente l'État et veille à la régularité des actes.

Le Congrès décidera de la façon de poser la question de l'accès à la pleine souveraineté ou du maintien de la Calédonie au sein de la République française par consultation entre 2014 et 2018.

En 2005, le Mwâ Kâ construit par la communauté kanak pour commémorer le 24 septembre, date anniversaire de l'annexion de la Nouvelle Calédonie par les français en 1853, autrefois jour de deuil, célèbre désormais l'identité kanak.

Les terres autrefois spoliées puis réattribuées depuis les accords de Matignon, sont appropriées et mises en valeur pour obtenir de l'État la construction d'infrastructures d'accès et d'utilisation.



La réappropriation des terres spoliées (tribu d'Amoa) – Province Nord

En 2014, la population recensée compte 230 000 habitants répartis de manière fortement clivée entre Nouméa et le reste du territoire communément appelé « la brousse ».

Pascale Texier
Christian Dalmais

à suivre...

La décroissance...

Ou, tuez les tous, Dieu reconnaîtra les chiens...

Ce qu'ils en disent...

La décroissance soutenable... Nous nommerons économie saine un modèle économique qui, au minimum, ne toucherait pas au capital naturel. L'idéal serait de reconstituer le capital naturel déjà détruit. De toute manière, cet objectif est le seul envisageable pour l'humanité, tant d'un point de vue moral que scientifique...

Moral, car il est du devoir, de la responsabilité de chaque individu et de l'humanité de préserver son environnement et de le restituer à ses descendants, au minimum, dans l'état où il lui a été confié.

Tout le problème consiste à passer d'un modèle économique et social fondé sur l'expansion permanente à une civilisation «sobre» dont le modèle économique a intégré la finitude de la planète. Pour passer de notre civilisation à l'économie saine, les pays riches devraient s'engager dans une réduction drastique de leur production et de leur consommation. Le problème est que nos civilisations modernes, pour ne pas générer de conflits sociaux, ont besoin de cette croissance perpétuelle...

A moins de rentrer dans une économie de guerre, l'appel à la responsabilité des individus est la priorité. Le tournant devra donc s'opérer "par le bas", pour rester dans la sphère démocratique.

Seule une crise économique mondiale pourrait retarder la crise écologique globale si rien n'est entrepris... C'est pourquoi, cette décroissance devra être «soutenable». C'est-à-dire qu'elle ne devra pas générer de crise sociale. C'est en changeant nous-mêmes que nous transformerons le monde. (*Producteurs serrez-vous vous-mêmes la ceinture...*)

OPA de l'Église catholique sur la décroissance

(selon Médiapart) L'Église catholique s'intéresse très ouvertement à l'écologie radicale : l'association «Chrétiens et pic de pétrole» organise un grand colloque à Lyon en novembre intitulé «*objection de croissance et christianisme*» dans le but manifeste de jeter des ponts entre les contempteurs de la croissance économique et les chrétiens hexagonaux.

- L'ascèse personnelle, quand elle conduit à une ascèse habituelle, aboutit donc à substituer une surconsommation individuelle par une consommation ordonnée réorientée vers le bien commun. Ceci serait sans nul doute regardé comme une décroissance en termes de PIB par l'économie classique, mais serait un réel progrès dans le sens de la justice... En réalité nous rejoignons ici à un point capital de la doctrine sociale de l'Église : la destination universelle des biens. En effet, ce ne sont pas les progrès techniques en eux-mêmes qui produisent l'empreinte environnementale insupportable de nos sociétés mais leur financement par la généralisation de leur usage, mais leur consommation de masse. A titre d'exemple concret on peut dire que si les services d'ambulances et la police sont seuls à utiliser les voitures automobiles, l'impact environnemental est des plus restreints ; si au contraire chaque citoyen en est équipé l'air devient irrespirable. (Église catholique du Var).



Les partisans de « la décroissance ». Ce courant iconoclaste est représenté dans certains milieux militants de gauche, écologistes ou altermondialistes, chez les Verts ou à Attac. Yves Cochet, ancien ministre, s'est prononcé pour la décroissance. Les idées de la décroissance rencontrent aussi un certain écho dans la mouvance anarchiste, ainsi que chez des chrétiens de gauche. Mais l'extrême-droite compte aussi ses décroissants.

La décroissance tient une rubrique sur ce qui est à ses yeux le produit de la société de croissance parfaitement inutile : «*la saloperie que nous n'achèterons pas ce mois-ci*». Dans cette rubrique, ont été critiqués les téléphones portables, les aspirateurs, les appareils photos numériques, les ascenseurs, les chiens...

Le positionnement politique de ce courant de la décroissance s'avère finalement bien moins radical que ne le prétend leur théorie. On passe d'une contestation verbale des fondements de la société à de simples conseils à appliquer par l'État ou par l'Europe. (Convergences révolutionnaires)

Mais... la tempérance est avec la prudence, la justice et le courage, l'une des quatre vertus fondamentales que les théologiens catholiques, à la suite d'Aristote considèrent comme indispensables à la construction du bien commun. Cette règle n'a rien à voir avec la décroissance qui est une baisse du revenu national. L'Église ne prône pas la décroissance et à mes yeux elle a raison. Une baisse du revenu national signifie des destructions massives d'emploi or le travail est le bien le plus important que possèdent l'essentiel des familles. L'accès au travail est essentiel pour les jeunes qui sortent de formation. Cette décroissance est ce que les économistes appellent pudiquement une récession. Elle est la situation que connaissent aujourd'hui les pays du sud de l'Europe (Grèce, Espagne, Portugal).

On mesure quelles en sont les conséquences sociales lorsque le taux de chômage des jeunes en Espagne est de 50%. (Portail catholique suisse)



En direct de l'empyrée...

Les religions au secours de la République ?

Oui, **Comme la corde soutient le pendu...**

Quoique...

Sachant qu'«*Une plante parasite est une plante qui vit et se développe au détriment d'une autre plante hôte. Le parasitisme peut être total ou bien partiel, la plante parasite ne prélevant que...*»

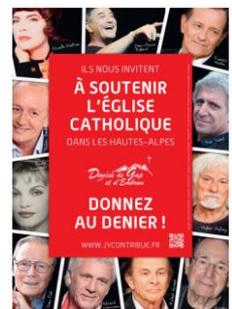
En l'occurrence, non content de bénéficier des subsides de ladite République par le biais de la loi Debré et autres financements divers et variés, le dit parasite en redemande.

Regrettant (ici) la disparition de la sainte dime, elle (l'église) a su s'adapter aux méthodes de communication pour continuer à prélever des fonds...

N'hésitant devant aucune tartufferie et faisant d'ailleurs, appel à la collaboration d'ouailles médiatiques pour plumer toute la volaille...

Tout flatteur ne vit-il pas aux dépens de celui qui l'écoute...

Et pendant ce temps, béat, François Lepape savoure la décision de son Europe vaticane qui impose la normalisation des flots des WC...



« Il serait inconcevable qu'ils aient pu infliger douleurs et tourments aux corps des hommes noirs sans imaginer cette violence en tant qu'acte religieux... »

Amy Louise Wood, historienne : "Le Juge Lynch" – nom donné par la journaliste et militante antiségrégationniste Ida B. Wells aux foules de lyncheurs – se montrait capricieux, impitoyable et barbare à l'égard de ses victimes. C.J. Miller, accusé à tort du meurtre de deux sœurs adolescentes blanches dans l'ouest du Kentucky, fut *"traîné dans les rues jusqu'à un échafaud de fortune fait de vieilles douves de tonneau et autre petit bois"*, écrit l'historien Philip Dray dans *At the Hands of Persons Unknown : The Lynching of Black America*. Ses agresseurs le pendirent à un poteau téléphonique, et tandis que *"la première chute lui brisa le cou (...) le corps fut soulevé et abaissé à maintes reprises pendant que la foule le criblait de balles avec des armes de poing"*. Son corps resta pendu dans la rue pendant deux heures, au cours desquelles il fut photographié et mutilé par des badauds. Puis il fut décroché et brûlé.

Plus sauvage encore fut le lynchage de Mary Turner, tuée pour avoir protesté contre le meurtre de son mari, et de l'enfant qu'elle portait.

"Devant une foule où se trouvaient des femmes et des enfants, écrit Philip Dray, Mary fut déshabillée, pendue par les chevilles, aspergée d'essence et brûlée à mort. Au milieu de son supplice, un homme blanc lui ouvrit le ventre avec un couteau de chasse et son bébé tomba à terre, poussa un cri et fut piétiné à mort."

Des rituels de l'évangélisme sudiste et de son dogme

Ces lynchages n'étaient pas seulement des punitions infligées par des groupes d'autodéfense, ou, comme le note l'Equal Justice Initiative, *"des actes de célébration du contrôle et de la domination d'une race sur l'autre"*. C'était des rituels. Et plus spécifiquement, des rituels de l'évangélisme sudiste et de son dogme d'alors prônant la pureté, le littéralisme et la suprématie blanche.

"Le christianisme était le principal prisme par lequel la plupart des Sudistes conceptualisaient et donnaient un sens à la souffrance et à la mort, quelle que soit leur forme", écrit l'historienne Amy Louise Wood dans *Lynching and Spectacle : Witnessing Racial Violence in America, 1890–1940*.

"Il serait inconcevable qu'ils aient pu infliger douleurs et tourments aux corps des hommes noirs sans imaginer cette violence en tant qu'acte religieux, chargé de symbolisme et de signification chrétienne".

Le Dieu du Sud blanc exigeait de la pureté – pureté incarnée par la femme blanche. Les Sudistes blancs construisirent une frontière à l'aide de la ségrégation. Mais quand celle-ci était violée, c'est avec le lynchage qu'ils réparaient la brèche et affirmaient qu'ils étaient libres de toute contamination morale, représentée par les noirs, par les hommes noirs en particulier – même si elle ne se limitait pas à eux. Leo Frank, lynché en 1915, était juif.

La brèche imaginée était souvent d'ordre sexuel, définie par le mythe du violeur noir, un "démon" et une "bête" décidée à profaner la pureté chrétienne de la féminité blanche. Dans son récit du lynchage d'Henry Smith – tué à la suite d'accusations de viol et de meurtre d'une fillette de 3 ans, Myrtle Vance – P.L. James raconte comment l'énergie d'une ville et d'un pays entier s'était tournée vers *"l'arrestation du démon qui avait dévasté un foyer et souillé une vie innocente"*.

La "volonté de Dieu"

James n'était pas un cas isolé. De nombreux autres défenseurs du lynchage interprétaient leurs actes comme un devoir chrétien, consacré comme étant la volonté de Dieu contre la transgression raciale.

"Après le lynchage de Smith, note Amy Louise Wood, un autre de ses défenseurs écrivit : ce ne fut rien d'autre que la vengeance d'un Dieu outragé, qui Lui fut offerte, au moyen de l'instrument que furent ceux qui provoquèrent la crémation..." »

L'histoire oubliée d'un lynchage de masse dans l'Arkansas

En 1919, lors d'un lynchage de masse, 237 Afro-Américains sont morts dans l'Arkansas, dans le comté de Phillips, rappelle The Daily Beast à la suite d'un rapport de l'Equal Justice Initiative. Jusqu'ici les chiffres estimés par la National Association for the Advancement of Colored People et le Bureau of Investigation donnaient un chiffre trois à près de dix fois moindre : entre 25 et 80 morts.

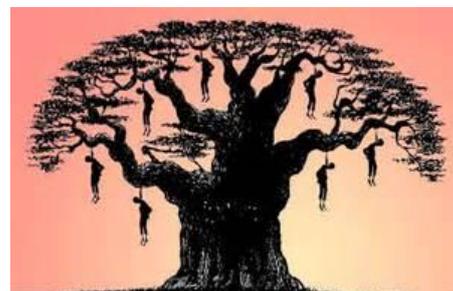
The Daily Beast raconte qu'excédés par l'exploitation dont ils étaient victimes, les métayers afro-américains avaient décidé de former un syndicat en Arkansas, le Progressive Farmers and Household Union of America. Une résistance à laquelle s'étaient opposés les propriétaires terriens blancs qui n'entendaient pas renoncer à exploiter les métayers et agriculteurs noirs. *"Ils pensaient que leur prospérité en dépendait"*, raconte The Daily Beast.

Dans la nuit du 30 septembre 1919, ils interrompirent une réunion du syndicat, des échanges de coups de feu survinrent, l'un des propriétaires blancs fut mortellement blessé. Les syndicalistes se dispersèrent et s'organisèrent rapidement pour se défendre, s'attendant à des représailles de leurs attaquants. Et en effet, le sherif rallia des centaines de blancs qui partirent à la recherche des agriculteurs noirs, et en tuèrent 237.

Au-delà de l'Arkansas, l'Equal Justice Initiative, association de défense des droits des noirs américains, a recensé *"3.959 Afro-Américains lynchés dans les 12 États du sud des États-Unis entre 1877 et 1950, soit 700 morts de plus que les chiffres habituellement cités..."*

Pendant la période, aucun blanc n'a été condamné pour ces meurtres barbares, et des cartes postales avec photo des cadavres étaient vendues en tant que souvenirs après les exécutions.

L'année 1919 a été *"particulièrement sanglante"*, note The Daily Beast. *"En seulement cinq mois, de janvier à mai, plus de 20 lynchages ont tué deux douzaines d'Afro-Américains"*.





Espagne : "La semaine tragique"

Les révoltes de la semaine tragique débutent à Barcelone quand le gouvernement espagnol décide de coloniser le Maroc, obligeant les réservistes, principalement issus de la classe ouvrière, à se rendre dans le Rif, ces derniers se mettent en grève. Ce mouvement anarchiste dure du 25 au 31 juillet 1909 et le bilan est lourd. 78 morts pour environ 500 blessés. La répression est violente : poursuites pénales, exil, peines de prison à perpétuité ou encore condamnations à mort. Accusé d'être à l'origine de ces émeutes, le théoricien et libre-penseur Francisco Ferrer est exécuté le 12 octobre 1909.



25 Août 1767

Naissance de Louis Saint-Just

Louis Saint-Just, grand homme politique à la Révolution, naît le 25 août 1767. Connus pour ses grands principes sur l'égalité et la vertu, Saint-Just fut l'une des figures de la Révolution française. A l'origine du vote de la confiscation des biens des ennemis de la République, il est aussi l'inspirateur de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Soutien de Robespierre, il meurt guillotiné avec lui le 28 juillet 1794.



28 septembre 1864

Londres, Saint-Martin's Hall : Fondation de l'AIT

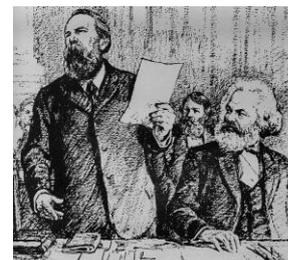
Prolétaires de tous les pays, unissez-vous

Ce jour là était fondée l'Association Internationale des Travailleurs (AIT), au cours d'une réunion des leaders ouvriers européens qui mettaient sur pied, la « Première internationale ouvrière ».

Engels écrivait :

"Au meeting, tenu dans une salle comble (car un nouvel essor du mouvement de la classe ouvrière s'annonce de toute évidence), il fut décidé d'instituer une Association Internationale des Travailleurs, dont le conseil général, devait siéger à Londres et *réconcilier entre elles* les sociétés ouvrières d'Allemagne, d'Italie, de France et d'Angleterre."

Marx et Engels étaient les véritables chefs de l'Internationale. Karl Marx expliquait le but de l'Association Internationale des Travailleurs ainsi : « Combiner, de généraliser et de donner de l'uniformité aux efforts, encore désunis, dans les différentes contrées, pour l'émancipation de la classe ouvrière ».



Voir...



LOUISE MICHEL est le deuxième long métrage de fiction réalisé par Solveig Anspach et dont le scénario est signé Jean-Luc Gaget, après BACK SOON, comédie islando-française sortie en 2008.

Le personnage de Louise Michel a déjà inspiré plusieurs metteurs en scène et comédiennes, à l'instar de Nada Strancar dans GUERRES CIVILES EN FRANCE, Veronique Silver dans ROSSEL ET LA COMMUNE DE PARIS ou encore Martine Ferrière dans JAROSLAW DABROWSKI.

La réalisatrice raconte comment elle a travaillé le scénario du film : « Je suis partie d'un scénario existant, mais il a fallu que je le réécrive entièrement, avec Jean-Luc Gaget, pour que je puisse me réapproprier cette histoire. Nous avons aussi beaucoup appris des correspondances de Louise, de ses nombreux écrits et des livres sur l'époque et sur la Nouvelle Calédonie. L'ouvrage de Joël Dauphiné, "La Déportation de Louise Michel", nous a particulièrement éclairés. Aux Archives de Nouméa, nous avons eu accès aux dessins de Louise, aux partitions qu'elle a écrites, ainsi qu'aux carnets d'autres déportés, qui, parfois, mentionnaient Louise, et le quotidien partagé avec elle. »

Louise Michel (1830-1905)...

Née le 29 mai 1830 à Vroncourt-la-Côte, Haute-Marne, à partir de 1851, elle poursuit des études à Chaumont où elle obtient le brevet de capacité permettant d'exercer la profession de « sous-maîtresse » (on dirait institutrice aujourd'hui).

En septembre 1852, à 22 ans, elle crée une école où elle enseigne durant une année avant de se rendre à Paris.

À Paris

En 1856, elle quitte la Haute-Marne pour Paris où elle trouve une place de sous-maîtresse dans le X^e arrondissement, rue du Château-d'Eau. Pendant les quinze ans qui suivent, elle poursuit régulièrement son activité d'enseignante.

En 1865, elle enseigne avec passion, tout en écrivant des poèmes qu'elle adresse à Victor Hugo et qu'elle signe sous le pseudonyme d'Enjolras. Elle s'introduit dans les milieux révolutionnaires et rencontre à cette époque Jules Vallès, Eugène Varlin,... collabore à des journaux d'opposition comme *Le Cri du peuple*.

En 1862, elle devient sociétaire de l'Union des poètes. À cette époque, Louise est blanquiste. En août 1870, à 40 ans, en pleine guerre franco prussienne, elle manifeste contre l'arrestation des blanquistes. En septembre, après la chute du Second Empire, elle participe au Comité de vigilance des citoyennes du 18^e arrondissement de Paris dont elle est élue présidente. Dans Paris affamé, elle crée une cantine pour ses élèves. Elle rencontre Georges Clemenceau, maire de Montmartre. On assiste alors à d'étonnantes manifestations : femmes, enfants, gardes fédérés entourent les soldats qui fraternisent avec cette foule joyeuse et pacifique.

La Commune

À quarante ans, membre du Comité de vigilance de Montmartre, Louise Michel est très active lors de la Commune de Paris. Selon une anecdote fameuse, le 22 janvier 1871, en habit de garde nationale, elle fait feu sur l'Hôtel-de-Ville. Propagandiste, garde au 61^e bataillon de Montmartre, ambulancière, et combattante, elle anime aussi le Club de la Révolution. Entre 1871 et 1873, elle passe vingt mois en détention à l'abbaye d'Auberive (transformée en prison) et se voit condamnée à la déportation. C'est le temps où la presse versaillaise la nomme « la Louve avide de sang » ou « la Bonne Louise ».

La déportation

Embarquée sur le *Virginie* en août 1873 pour être déportée en Nouvelle-Calédonie, Louise Michel arrive sur l'île après quatre mois de voyage. Elle reste sept années en Nouvelle-Calédonie, refusant de bénéficier d'un autre régime que celui des hommes. Elle crée le journal *Petites Affiches de la Nouvelle-Calédonie* et édite *Légendes et chansons de gestes canaques*. Elle cherche à instruire les autochtones kanaks et prend leur défense lors de leur révolte, en 1878. Elle obtient l'année suivante l'autorisation de s'installer à Nouméa et de reprendre son métier d'enseignante, d'abord auprès des enfants de déportés.

Retour en France

De retour à Paris le 9 novembre 1880, après avoir débarqué dans le port de Dieppe (plaque commémorative près du port de plaisance, quai Henri IV), elle est chaleureusement accueillie par la foule qui l'acclame aux cris de « Vive Louise Michel, Vive la Commune, À bas les assassins ! ». **Deux mois après son retour, elle commence à faire publier son ouvrage *La Misère* sous forme de roman feuilleton, qui remporte un vif succès.**

Ce nouvel engagement est bientôt concrétisé par l'action : le 9 mars 1883, elle mène aux Invalides, avec Émile Pouget, une manifestation au nom des « sans-travail » qui dégénère en affrontement avec les forces de l'ordre.

Louise, qui se rend aux autorités quelques semaines plus tard, est condamnée en juin à six ans de prison assortis de dix années de surveillance de haute police, pour « excitation au pillage ». En janvier 1886, le président de la République, Jules Grévy, la gracie. Pourtant dès août, elle est de nouveau emprisonnée pour quatre mois à cause d'un discours prononcé en faveur des mineurs de Decazeville, aux côtés de Jules Guesde, Paul Lafargue et Susini. En janvier 1887, elle se prononce contre la peine de mort, en réaction à la peine capitale à laquelle vient d'être condamné son ami Duval. Le 22 janvier 1888, après avoir prononcé dans l'après-midi un discours au théâtre de la Gaîté du Havre, elle est attaquée dans la soirée à la salle de l'Élysée par le « chouan » Pierre Lucas qui lui tire deux coups de pistolet ; blessée à la tête, elle refuse de porter plainte contre son agresseur. En avril 1890, Louise Michel est arrêtée à la suite d'un discours qu'elle a prononcé à Saint-Étienne et de sa participation à un meeting qui entraîna de violentes manifestations à Vienne. En juillet, Louise se réfugie à Londres où elle gère une école libertaire pendant quelques années. À son retour le 13 novembre 1895, elle est accueillie par une manifestation de sympathie à la gare Saint-Lazare.

Pendant les dix dernières années de sa vie, Louise Michel, devenue une grande figure révolutionnaire et anarchiste, multiplie les conférences à Paris et en province, accompagnées d'actions militantes et ce malgré sa fatigue ; en alternance, elle effectue des séjours à Londres en compagnie d'amis. En 1895, elle fonde le journal *Le Libertaire* en compagnie de Sébastien Faure. Le 27 juillet 1896, elle assiste à Londres au congrès international socialiste des travailleurs et des chambres syndicales ouvrières. Très surveillée par la police, elle est plusieurs fois arrêtée et emprisonnée, et condamnée à six ans d'incarcération et libérée au bout de trois sur intervention de Clemenceau, pour revoir sa mère sur le point de mourir.

Quelques mois avant sa mort, d'octobre à décembre 1904, Louise Michel alors âgée de 74 ans, se rend en Algérie pour une tournée de conférences.

Elle meurt le 9 janvier 1905 à Marseille chez son amie M^{me} Légier, qui l'avait déjà accueillie l'année précédente. Après une série de conférences données dans les Alpes, elle a pris froid à Sisteron, ce qui a aggravé la bronchite chronique dont elle souffre depuis des années. **Le matin du 22 janvier, ses funérailles drainent à Paris une foule de plusieurs milliers de personnes.**



Lire...

4 septembre 1871 : Lettre de Louise Michel à messieurs les Présidents des 3^e et 4^e Conseils de guerre :

« Puisque la mesure n'est pas comble encore, puisqu'à l'anniversaire de la République on jette sur la terre arrosée de sang la tête des plus fiers républicains, c'est justice que ceux qui se souviendraient de leurs frères viennent au même échafaud.

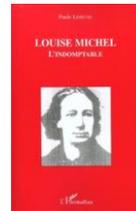
Qu'on ouvre les prisons à ceux qui n'y sont que par hasard (le nombre est grand) et qu'on prenne avec la tête du délégué de Montmartre la vie de ceux qui ne veulent plus rien voir.

J'ai été plutôt soldat qu'ambulancière, j'ai droit à la mort et je viens la réclamer.

Vive la République !

L. MICHEL Maison d'arrêt, 20 av. de Paris »

À lire dans « **L. Michel l'indomptable** »



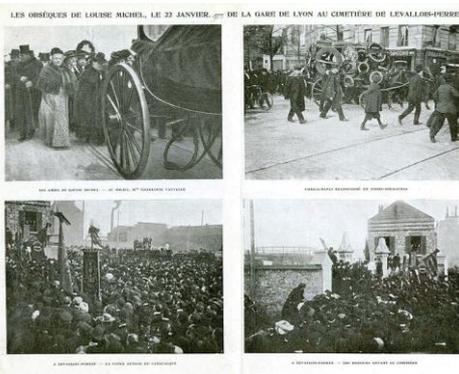
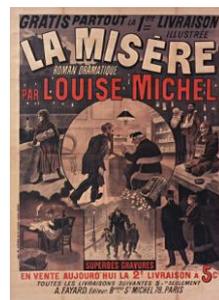
« Légendes et Chants de gestes des Canaques »

publié par L. Michel en 1885, avec plusieurs dessins qu'elle avait faits sur place. L. Michel déportée politique en Nouvelle Calédonie est adoptée par les Canaques :

Le chef Canaque s'adresse à Louise : « *Toi guerrier comme nous, dit-il. Toi as combattu pour tes frères mais toi a été vaincue comme malheureux Canaques quand ils ont voulu résister aux Blancs* » (...)

« Les Blancs sont arrivés » « *Quand les blancs sont venus dans leurs grandes pirogues, nous les avons reçus en tayos (frères), ils ont coupé les grands arbres pour attacher les ailes de leurs pirogues, cela ne nous faisait rien. Ils ont mangé l'igname dans la Keulé (marmite) de la tribu, nous en étions contents. Mais les blancs se sont mis à prendre la bonne terre qui produit sans la remuer, ils ont emmené les jeunes gens et les popinées (femmes) pour les servir, ils ont pris tout ce que nous avions...*

Qui donc vous mène hommes blanc ?
Quels souffles vous poussent ?
Est-ce qu'un jour toutes les tribus
se mêleront à travers les mers ?... »



Faits et méfaits...

Un prêtre condamné pour viols sur mineurs coauteur d'un livre promu par l'Éducation nationale...

100 mots
pour se comprendre
contre le racisme
et l'antisémitisme

Suite aux révélations de Rue89, la ministre de l'Éducation nationale, Najat Vallaud-Belkacem, a retiré d'Eduscol le livre coédité avec la Licra, et mis à disposition des profs. Il fera l'objet d'une réédition modifiée...

Manque de discernement ou je-m'en-foutisme ?



Enseigner sous protection...



Jean-Michel Muglioni
« (...) parce que je soutiens la nécessité d'un strict respect de la discipline à l'école, je n'admets pas que l'école se défausse de sa tâche sur les institutions policières et judiciaires, comme cela se passe aujourd'hui et comme il semble que le ministère de l'Éducation nationale l'envisage officiellement dans sa lutte légitime contre le terrorisme. »

Où sont passées les femmes...

Un journal juif orthodoxe, *HaMevaser* (en français, *L'annonneur*) a relaté la marche du 11 janvier 2015 à Paris. En illustration, la photo inédite qui montre en tête du cortège les chefs d'État entourant François Hollande. À ceci près que Photoshop est passé par là. Non pour effacer Mahmoud Abbas, qui défile non loin de Benjamin Netanyahu (*le boucher du peuple palestinien*). Mais pour escamoter... les femmes. Elles n'étaient pourtant que trois, mais pour eux, c'était encore trop !



הטורור האסלאמי בראש סדר היום העולמי:
נשיא ארה"ב יוזם מפגש פסגה בינלאומי בוושנינגטון שיעסוק בהתמודדות מול הטרור
אייטי קורא לרפורמה באסלאם ■ טורני מודיעין: 'הפגיעים בפירוי היו רק יריית הפתיחה' ■ קמרון: 'זה יחזור' עוד ילווה אותנו שנים רבות ■ מתקפות ואומים על מערמות עיתונים נוספים



L'experte...
« S'il est bon de ne rien dire avant de parler il est encore plus utile de réfléchir avant de penser. »...

aimait à dire Pierre Dac

La "Société Nationale des Chemins de fer Belges" s'est depuis, repentie pour son "déraillement"...

Mercredi des cendres à Aix...



Comme disait Alphonse Allais...
« **Quand on ne travaillera plus les lendemains des jours de repos, la fatigue sera vaincue.** »

Comme des lapins !



Après avoir eu l'intention d'évangéliser les martiens, François Lepape envisage de poursuivre son œuvre avec les lapins des Philippines...

Esprit du 11 ?

Eloï, Eloï, lama sabachthani ?

Hélas, trois fois hélas !

Et "puisque le peuple vote contre le Gouvernement, il faut dissoudre le peuple."



Laïcité selon la Gazette des communes ?

Effet de mode...

Une bien curieuse conception qui veut réduire la laïcité aux cléricaux de tous poils...



Tolérance ? Tolérance ?... y'a des gouvernements pour cela ! Quand la Révolution française inventait la laïcité et enterrait « la tolérance »

Mirabeau : "Je ne viens pas prêcher la tolérance. La liberté la plus illimitée de religion est à mes yeux un droit si sacré, que le mot tolérance, qui voudrait l'exprimer, me paraît en quelque sorte tyrannique lui-même ; puisque l'existence de l'autorité, qui a le pouvoir de tolérer, attente à la liberté de penser, par cela même qu'elle tolère et qu'ainsi elle pourrait ne pas tolérer."



Jean-Paul Rabaut dit saint Etienne : "Je ne fais pas [à la Nation française] l'injustice de penser qu'elle puisse prononcer le mot d'intolérance ; il est banni de notre langue où il n'y subsistera que comme un des mots barbares et surannés dont on ne se sert plus, parce que l'idée qu'il représente est anéantie... Mais, Messieurs, ce n'est pas même la tolérance que je réclame : c'est la liberté.

La tolérance ! Le support ! Le pardon ! La clémence ! Idées souverainement injustes envers les dissidents, tant il est vrai que la différence de religion, que la différence d'opinion n'est pas un crime. La tolérance ! Je demande qu'il soit proscrit à son tour, et il le sera, ce mot injuste qui ne nous présente que comme des citoyens dignes de pitié, comme des coupables auxquels on pardonne, ceux que le hasard souvent et l'éducation ont amenés à penser d'une autre manière que nous."

CHAUMETTE Pierre Gaspard
Fervent déchristianisateur, il fait volte-face dans son discours prononcé à la Commune, le 28 novembre 1793 et formule clairement, dans les pas de Robespierre, ce qui se nommera « laïcité ».



« ... J'estime que le conseil doit rejeter loin de lui toutes discussions relatives aux différents cultes. Peu nous importe que tel soit théiste ou athée, catholique ou grec, ou calviniste, ou protestant, qu'il croie à l'alcoran, aux miracles, aux loups-garous, aux contes des fées, aux damnés, cela ne nous regarde pas ; qu'il rêve tant qu'il voudra, pourvu que ces rêves ne soient ni trop bruyants, ni trop furieux, peu nous importe. Ne nous informons pas s'il va la messe, à la synagogue ou aux prêchés : informons-nous seulement, s'il est républicain ; ne nous mêlons pas de ses lubies, mêlons-nous d'administrer, de lui assurer le libre exercice de ses droits, même de celui de rêver. »

Condorcet propose et défend la laïcité de l'institution scolaire – extrait des 5 mémoires



Premier principe : « De quelque opinion que l'on soit sur l'existence d'une cause première, sur l'influence des sentiments religieux, on ne peut soutenir qu'il soit utile d'enseigner la mythologie d'une religion sans dire qu'il peut être utile de tromper les hommes... La puissance publique ne peut être juge de la vérité d'une religion... En supposant qu'il soit utile que les hommes aient besoin d'une religion, les soins, les dépenses qui auraient pour objet de leur en donner une sont une tyrannie exercée sur les opinions aussi contraire à la politique qu'à la morale... C'est un objet qui doit être laissé à la conscience de chaque individu. »



**10 milliards d'euros chaque année pour l'Église et l'enseignement catholique grâce à la loi Debré !
Stop au pillage des fonds publics ! La laïcité, c'est :
Aucun financement public des cultes ! Respect de la loi de 1905 ! Abrogation de la loi Debré !
Manifestation nationale samedi 5 décembre 2015 à 15h Place de la République à Paris !**

Laïcité...



LE MOUTON NOIR

Bulletin trimestriel de la
Fédération Départementale des
Groupes de Libres Penseurs des
Alpes de Haute Provence

Trimestriel imprimé par nos soins

Soutien : 2,00 euros
Abonnement 1 an
(frais d'envoi compris) : 10 €

Directeur de la publication
Marc **POUYET**

Comité de rédaction
M. Pouyet ; B. Roger ; P. Apartis ; A. Alphand.

Concepteur-rédacteur
Diffusion-abonnements
Bernard **ROGER**

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE des
GROUPES de LIBRES PENSEURS des
ALPES DE HAUTE PROVENCE

Courrier
rue des Chevaliers
04230 Cruis

☎ : 04 92 71 09 53

Site départemental
<http://librepensee04.eclublog.com>

Courriel
librepensee04@orange.fr

FÉDÉRATION NATIONALE
DE LA LIBRE PENSÉE
10/12 rue des Fossés-St-Jacques
75005 Paris

☎ : 01 46 34 21 50

☎ : 01 46 34 21 84

Site national
<http://www.fnlp.fr>

Courriel
librepensee@wanadoo.fr

Association Internationale
des Libres Penseurs
<http://www.internationalfreethought.org>

Brèves de comptoir...

Nous défendons l'humanité...

Originaire du nord de la Guinée, le cardinal Robert Sarah, 69 ans, a été nommé en novembre préfet de la Congrégation pour le culte divin et la discipline des sacrements.

« Dieu est clair. Il considère que la matrice de la famille se compose d'un homme et d'une femme... La vision du mariage que l'on veut nous imposer est ahurissante... »

Si l'on ne peut pas admettre la force de la doctrine, qu'on reste païen... Une société sans Dieu, une société sécularisée ne peut répondre aux besoins de l'homme. Le rêve de l'Église n'est pas de rendre le monde juste... »

NOM, Prénom :

Adresse :

..... Code postal :

Ville :

☎ : Portable :

.....@.....

demande à être informé des activités de la LP-04

demande à adhérer à la LP-04

Retourner à : FDGLP-04, rue des Chevaliers 04230 Cruis

La cotisation est constituée de

- 51 € de part nationale.

- 14 € de part départementale.

Peut s'y ajouter :

- l'abonnement à *La Raison*.

- l'abonnement à *L'Idée Libre*.

La cotisation "jeune" à 34 € inclut l'abonnement à *La Raison*

En cas de difficultés financières ou de ressources très réduites, contacter la Fédération.

Bulletin à retourner à :

FDGLP04, rue des Chevaliers 04230 Cruis

En adhérant vous recevrez chaque trimestre le bulletin départemental.



La Libre Pensée est une association d'éducation populaire et d'action sociale.

Elle considère tous les mysticismes et toutes les religions comme les plus grands obstacles à l'émancipation de la pensée car ils divisent les hommes et les détournent de leurs buts terrestres en développant dans leur esprit la superstition, la peur de l'au-delà et la résignation. Dégénérant facilement en cléricisme, fanatisme, impérialisme et mercantilisme, les religions aident les puissances de réaction à maintenir l'humanité dans l'ignorance et la servitude. Leur prétendue adaptation aux idées de progrès n'est qu'une nouvelle tentative pour rétablir leur domination passée.

Outre-rhin :

La dîme pour tous...

Si tu t'y installes, il te faudra déclarer de quelle religion tu es l'adepte afin que soit identifiée celle qui percevra l'impôt "béné" obligatoire...

Et si tu declares n'en avoir aucune, tu n'y échapperas pas pour autant !

Mais une franche et efficace collaboration des clergés des deux côtés du Rhin fonctionne à merveille ! Et si ton nom est retrouvé sur un registre de baptême, tu seras donc assujéti à la dîme !



Le broverpe du mois...

“ En vérité, je vous le dis : une vraie croyante n'est rien de plus qu'une fausse sceptique ! ”

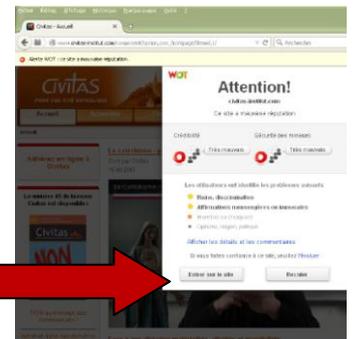


Le site de Civitas... a mauvaise réputation

« - **Crédibilité : très mauvais**
- **Sécurité des mineurs : très mauvais**

Les utilisateurs ont identifié les problèmes suivants :

- **Haine, discrimination**
- **Affirmations mensongères ou immorales... »**



Confirmation !

On supputait déjà qu'aux antipodes on était obligé, pour ne pas avoir la tête en bas, de marcher sur les mains... On en a maintenant confirmation !

La terre ne tourne pas !

Le religieux saoudien Bandar Al-Khaybari prédicateur affilié au ministère des Affaires religieuses, est affirmatif : la Terre ne tourne pas. Il l'a expliqué lors d'un séminaire devant des étudiants aux Émirats arabes unis. "La Terre est immobile..."

Les preuves sont nombreuses, par les textes sacrés et par la raison !

"Si nous prenions l'avion pour aller en Chine, nous tournerions en avion pendant que la Terre tournerait elle aussi. Nous ne pourrions donc jamais atteindre la Chine." " Par ailleurs, "il ne faut pas croire le premier venu qui nous raconte n'importe quoi, ni les pseudo-miracles scientifiques des Occidentaux". "Ils ne sont jamais allés sur la Lune. Ce n'était qu'une production hollywoodienne et nous avons été assez bêtes pour le croire."



Les nuisibles...

Le Monde

Chrétiens, juifs, musulmans : l'appel des religions contre la loi sur la fin de vie

Ainsi, le doute n'est plus permis !

OUI À L'AMALGAME...

